

Le FPETT et l'association Transition Pro Île-de-France signent une convention de partenariat au profit des salariés intérimaires

Paris, le 10 novembre 2023 – Le Fonds professionnel pour l'emploi dans le travail temporaire (FPETT), opérateur paritaire de la branche du travail temporaire et l'Association Transitions Pro Île-de-France s'associent pour favoriser les reconversions professionnelles des salariés intérimaires.

1^{ère} région de France en termes d'emplois intérimaires et de recrutement, l'intérim francilien concentre 16,1% des effectifs intérimaires totaux, soit 132 986 Equivalents Temps Plein. Le secteur du travail temporaire, en prise directe avec les besoins des entreprises, est fortement impacté par l'ensemble des transitions à l'œuvre qu'elles soient économiques, numériques, énergétiques, environnementales ou même sociétales.

Le partenariat FPETT et Transitions Pro Île-de-France s'inscrit dans ce contexte et vise à :

- Faciliter les reconversions des salariés intérimaires confrontés aux mutations de l'emploi et en particulier les publics dont l'emploi est menacé,
- Accompagner les projets de mobilité professionnelle des **salariés intérimaires**
- Encourager, par la sollicitation du CEP, l'accompagnement et l'évolution professionnelle de tout salarié intérimaire et en particulier les salariés rencontrant une problématique de santé nécessitant une reconversion professionnelle.

Ce partenariat opérationnel, concrétisé par la signature d'une convention le 23 octobre 2023, viendra amplifier la dynamique partenariale par le développement de projets co-portés, co-financés ou articulés dans le cadre d'une logique de

coopération entre l'association Transitions Pro Île-de-France et la branche du travail temporaire.

« Notre association permettra de créer un écosystème favorable à l'évolution professionnelle des salariés intérimaires, de partager les outils et les expertises et proposer des alternatives nouvelles en matière d'ingénierie financière.

Les dispositifs de branche que sont le Contrat d'Insertion Professionnelle Intérimaire (CIPI) et le Contrat de Développement Professionnel Intérimaire (CDPI) pourront être mobilisés en complémentarité du Projet de Transition Professionnelle dans le cadre de parcours de formation coconstruits avec l'Agence d'emploi, le salarié intérimaire et l'Association Transition Pro », précise Céline Rattez, chargée de développement et de partenariat au FPETT.

« La branche du travail temporaire déploie un certain nombre d'outils, comme le bilan de reconversion, pour faciliter la reconversion professionnelle de ses salariés. L'objet de ce partenariat avec ATPRO IDF est de développer l'accès à l'ensemble de nos dispositifs - du PTP à la VAE en passant par CléA - dans une logique de complémentarité. Cette convention devrait bénéficier en particulier aux intérimaires victimes d'accidents du travail ou de maladies professionnelles qui leur imposent d'acquérir une qualification nouvelle qui leur permette de réorienter leur parcours professionnel. Le nombre d'intérimaires bénéficiaires du PTP est à ce jour très faible]. Nous espérons que cette collaboration formelle permettra d'augmenter significativement l'accès des intérimaires au PTP via notamment des cofinancements de parcours » déclare Pascal Coyo, Président de Transitions Pro Île-de-France.

« Cette convention de partenariat qui unit le Fonds professionnel pour l'emploi dans le travail temporaire et Transitions Pro IDF, a parmi ses objectifs de renforcer notre connaissance réciproque des besoins et spécificités de l'IDF en matière de métiers, d'emploi et de qualification. Ses ambitions seront de nature à renforcer la compétitivité et le développement des compétences en identifiant les articulations et complémentarités par une ingénierie de parcours et financière, au bénéfice des salariés de la branche du travail temporaire et des entreprises. » déclare Christophe Jurkew, Vice-Président de Transitions Pro Île-de-France.

Ce partenariat avec Transitions Pro Île-de-France est une première étape vers une coopération plus globale avec l'ensemble des Associations Transitions Pro.

CONTACT PRESSE

Elham VANHEMS

+33 (0)7 49 70 85 16

e.vanhems@transitionspro-idf.fr

A PROPOS DE TRANSITIONS PRO IDF

Depuis le 1er janvier 2020, le Fongecif Île-de-France a ainsi laissé sa place à Transitions Pro Île-de-France. Dotée d'un conseil d'administration, composée de représentants des organisations syndicales de salariés et des organisations professionnelles d'employeurs représentatives au niveau national et interprofessionnel, elle est notamment chargée d'assurer la gestion des projets de transition professionnelle des salariés via 5 dispositifs : le Projet de Transition Professionnelle, TransCO, le certificat CléA, la VAE, le dispositif Démissionnaire. Le Président est Pascal COYO (FO), le Vice-Président Christophe JURKEW (Medef) et le directeur est Stéphane MAAS.

Plus d'informations sur www.transitionspro-idf.fr

CONTACT PRESSE

Justine ICARD

+33 (0)7 89 08 02 59

justine.icard@fpett.fr

A PROPOS DU FPETT

Le Fonds pour l'Emploi du Travail Temporaire, opérateur paritaire de la branche du travail temporaire, intervient sur le champ de la formation au profit des publics intérimaires et des demandeurs d'emploi. Il a pour mission de développer toutes actions ou ingénieries spécifiques permettant le développement des compétences et l'accès à l'emploi des salariés intérimaires et demandeurs d'emploi, quels que soient leurs niveaux et leurs expériences. Il mobilise les moyens développés par la branche pour financer et sécuriser les parcours de formation et mettre en œuvre les ingénieries innovantes qu'il conçoit.